

# L'INFO PAYSANNE

Le journal d'informations de la Confédération Paysanne de l'Aveyron

N° 214 - Été 2023 - 5 €



## DANS CE NUMÉRO

P. 2 : Retour de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) en Aveyron : rappelons-nous des enseignements passés !

P. 3 : Nos propositions de traitement aroma pour les problèmes de «virus circulant dans le secteur»

P. 4 : Loups : les éleveur-euses attendent des actes, pas une annonce électorale sans lendemain. Merci...

P. 5 : Aide ou courant d'air à la Bio ? Aides de crise Agriculture Bio.

P. 6 : Nouvelle réglementation OGM : tromper les paysans et les consommateurs pour breveter toutes les semences. En bref.

P. 7 : Appel à mobilisation. la Confédération Paysanne

exprime sa solidarité envers les paysan-nés au Niger. Notre victoire juridique sur la fraude au miel.

P. 8 à 10 : Dossier méga-bassines

P. 11 à 13 : Retour sur les *Résistantes* 2023

P. 14 : Élections à la chambre d'agriculture. Une coordination nationale contre les centrales photovoltaïques sur les terres agricoles naturelles et forestières. Bulletin d'adhésion.

P. 15 : Rencontres des paysannes.

P. 16 : Mutualisation des références technico-économiques des fermes avec valorisation de la laine. Cinéma : "Les Croquantes".

# ÉDITO

## APPEL DU LARZAC - LES RÉSISTANTES 2023

Sur le plateau du Larzac, terre de résistance et de solidarité, 7 000 personnes se sont réunies au cœur de l'été pour une rencontre des luttes locales et globales. Quatre jours d'échanges, de débats, de partage et de fête pour mettre en commun nos expériences et nos aspirations. Quatre jours pour cultiver nos espoirs.

Dans le même temps, les forces capitalistes et autoritaires continuent leur folle fuite en avant. Comment peut-on rester aveugle à l'évidence ? Nos écosystèmes se dérèglent et s'effondrent sous nos yeux. La planète continue de bouillir et de brûler. Sous nos yeux s'enchaînent déjà les tempêtes, les tornades, les inondations, les glaciers qui disparaissent et les océans toujours plus chauds et plus acides.

Dans le même temps, le gouvernement poursuit la casse des droits sociaux et organise une société dans laquelle nous serions toutes et tous en compétition les un.e.s contre les autres, pour le seul profit des plus riches. Un gouvernement qui n'hésite plus à mutiler, réprimer brutalement toutes celles et ceux qui s'opposent au funeste projet politique macroniste.

La destruction du vivant et de toute forme de solidarité et de protection sociale participe du même projet, c'est la même logique qui est à l'œuvre.

L'inventaire des destructions en cours est si long et dramatique que nous refusons d'en faire la liste ici.

Car nos luttes et nos résistances sont vives, et porteuses de bouleversements profonds, qui nous poussent malgré tout à garder espoir. C'était le cœur des Résistantes : montrer la richesse et la force de nos luttes. De nos résistances, qui foisonnent partout pour empêcher les destructions de nos droits et de nos conditions de vie, de la vie elle-même. Nous avons rassemblé nos luttes, et organisé leurs rencontres, pour des futurs vivables et vivants, solidaires et humains.

Ce mouvement est une lame de fond qui dépasse largement les quelque 7 000 personnes parmi les plus engagées qui se sont déplacées sur le plateau du Larzac.

C'est le mouvement de plus de 30 000 personnes qui étaient à Sainte-Soline pour s'interposer physiquement aux méga-bassines, sous le feu nourri de la violence d'État.

C'est le mouvement de 600 luttes de territoire, où des habitant.e.s et parfois des villages entiers se lèvent contre le bétonnage de leurs terres, contre des projets absurdes et imposés.

C'est le mouvement de dizaines de milliers de paysannes et de paysans, qui résistent, qui refusent un modèle agricole qui les broie, des paysannes et paysans qui façonnent d'autres façons de nourrir le monde et prendre soin de la Terre.

C'est aussi le mouvement des 3,5 millions de françaises et français qui ont marché contre la réforme des retraites, et de toutes les personnes encore plus nombreuses qui refusent le recul de nos droits et de nos conditions de vie sur l'autel de la sacro-sainte croissance.

C'est aussi le mouvement de celles et ceux qui se révoltent contre les violences et l'arbitraire de la police, qui en ont assez de subir l'exclusion et la discrimination, qui sont les premières victimes du racisme d'État. C'est le mouvement de celles et ceux qui se sont révoltés à la fin du mois de Juin après le meurtre de Nahel et qui demandent justice pour Nahel, pour Hedi, pour Steve, pour Mohammed, pour Babacar, et pour toutes les victimes de violences policières.

C'est le mouvement de celles et ceux qui ne se résolvent pas à ce que la Méditerranée deviennent un cimetière humain, qui aspirent à faire tomber les murs de la forteresse Europe pour construire des ponts. De celles et ceux qui ne se résignent pas à voir l'extrême droite progresser et gangrener notre vie politique.

C'est un mouvement mondial, et nous sommes solidaires de celles et ceux qui partagent les mêmes aspirations partout dans le monde et qui, en retour, est renforcé par leur soutien sans cesse renouvelé.

C'est un mouvement qui grandit et s'enrichit chaque jour, qui est fort de toutes et tous ceux qui continuent à nous rejoindre, de celles et ceux qui nous rejoindront dans les temps qui viennent.

Ce mouvement est riche de sa diversité. Il n'est pas uniforme, mais nous avançons ensemble et transformons nos divergences en force. Nous assumons nos différences et nos désaccords, comme nous l'avons montré ici aux Résistantes Mais face à l'ampleur et la gravité de l'offensive que nous subissons toutes et tous, faire bloc et riposter globalement est une nécessité que nous partageons.

Nous prévoyons donc d'ores et déjà une série de mobilisations, des dizaines qui seront massives et déterminées, comme un pied de nez à celles et ceux qui pensent stopper un mouvement et une colère légitimes à coups de décrets, de murs de CRS et de harcèlement judiciaire

Nous continuerons de nous battre ensemble pour ce qui nous rassemble dans les rues comme dans les champs et les zones humides, partout où ce sera nécessaire : occuper, manifester, agir, désobéir. Faisons bloc contre les tempêtes néolibérales, capitalistes et répressives.

Enfin, nous voulons dire que nous ne savons pas ce que les Résistantes vont produire. La suite elle dépend de vous, de nous, de notre capacité collective à inventer, à être des milliers d'organiseurs. Il n'y a pas de responsable, nous sommes tous responsables comme nous le disons en action. Et c'est ce qui nous donne la confiance totale que la suite de nos luttes sera fourmillante, joyeuse, débordante et déterminée, de tous les côtés.

Merci d'avoir été là, merci de résister, à très vite pour la suite !

La Confédération Paysanne Aveyron, les Faucheurs Volontaires Aveyron et Terres de Luttes

## RETOUR DE LA FIÈVRE CATARRHALE OVINE (FCO) EN AVEYRON : RAPPELONS-NOUS DES ENSEIGNEMENTS PASSÉS !

**La FCO réapparaît par vague tous les 7/8 ans (selon les régions), et à chaque fois les solutions préconisées, poussées par les autorités et sans doute le lobby pharmaceutique, sont les mêmes, et semblent fortement inadaptées aux enjeux<sup>1</sup>.**

Rappelons une fois de plus que la FCO est une maladie vectorielle non contagieuse transmise par des mouches du genre culicoides. Ceux-ci vivent en larges populations de millions ou milliards d'individus qui se déplacent au gré des vents. Avec le retour des journées fraîches, d'ici un mois ou moins, le risque de transmission aura ainsi quasiment disparu de lui-même.

Certains éleveurs de notre département ont perdu des animaux (les bovins sont moins touchés), mais les autres ont développé une immunité à vie et participent donc à une résistance collective, pour cette maladie devenue, dans tous les cas, endémique.

Concernant la vaccination, elle ne nous paraît pas être la meilleure solution, mais laissons chaque éleveur apprécier pour son élevage l'intérêt ou non d'une vaccination qui ne sera dans tous les cas que préventive.

Par contre, la Confédération Paysanne de l'Aveyron dénonce la désinsectisation des animaux, une fois de plus remise à l'honneur par les GDS et les services vétérinaires alors qu'elle est relativement inefficace!

En conséquence de quoi des milliers de litres d'insecticides (butox principalement) vont polluer les sols, les abeilles, les salariés des abattoirs,... Et tout ça pour des effets très limités (à peine 50 % de mortalité les premiers jours, plus aucun effet au bout de 13 jours 2). En effet, rappelons que les mouches ne piquent que sur les zones de peau fine, en particulier la mamelle, autour des yeux, où il est impossible (heureusement !) d'obtenir un effet de concentration suffisante avec les insecticides anti-mouches !

Nous préconisons plutôt des solutions préventives, qui misent sur la rusticité des animaux, leur confort de lieu de vie, la qualité et l'équilibre de leur alimentation qui sont des facteurs déterminants pour la capacité à affronter le virus FCO.

Parmi les moyens pour renforcer l'immunité du troupeau, on peut procéder à une cure de chlorure de magnésium.

Enfin l'usage d'homéopathie et d'huiles essentielles est possible (ledum palustre en préventif ; répulsifs ou curatifs à base d'huiles essentielles,...). Pour plus de détail concernant ces remèdes « alternatifs », vous pouvez contacter la Conf' Aveyron.

La Confédération Paysanne s'oppose donc fermement aux consignes de désinsectisation aussi toxique qu'inefficace et préconise de renforcer l'immunité des troupeaux, afin d'affronter sereinement cette vague de FCO, qui n'est ni la première, ni la dernière!

<sup>1</sup> voir à ce sujet la très bonne analyse du GIE Zone verte sur : <https://www.giezoneverte.com/dossier-special-fco.htm>

<sup>2</sup> Cullicoides butox étude CIRAD 2008

## NOS PROPOSITIONS DE TRAITEMENT AROMA POUR LES PROBLÈMES DE "VIRUS CIRCULANT DANS LE SECTEUR"

**Tout d'abord surveiller l'état parasitaire interne des animaux. Ajouter une complémentation azotée et minérale si besoin.**

### En traitement alternatif :

Homéopathie :

Animaux peu impactés : mercurius solubilis 7 CH, 3 granules 4 x le premier jour, 3 x le deuxième jour, 2 x le troisième jour, etc.

Animaux plus impactés : mercurius corrosivus 7 CH 3 granules 4 x le premier jour, 3 x le deuxième jour, 2 x le troisième jour, etc.

sinon 15 CH 1 x /jour pendant 5 jours sinon 30 CH une seule fois.

Possibilité d'associer belladonna 7 CH

**Les huiles essentielles et les hydrolats répulsifs sur les mouches :**

Citronnelle Lémongrass, eucalyptus citriodora, citron, palmarosa, géranium rosat, menthe poivrée, tea tree, lavande aspic, pin sylvestre, cyprès, genévrier, cade, cèdre, cataire

Mode d'emploi : mélange d'HE de 5 % à 10 % dans de l'huile végétale (tournesol, colza, etc.) et mettre sur le dos 2 à 4 ml, 1/jour puis espacer suivant météo et constat d'efficacité (quantité de piqûres)

**Les huiles essentielles et les hydrolats en préventif en période virale :**

Huiles essentielles & hydrolats à eucalyptol (cinéol) : eucalyptus globulus/radié, ravintsara, niaouli, saro, laurier noble

+ huiles essentielles & hydrolats à cétones : lavande aspic/stoéchas, romarin camphre/verbénone, santoline, menthe poivrée, camphrier du japon + hydrolats de tansie vulgaire, thuya, absinthe, sauge officinale.

+ huiles essentielles décongestionnantes : cyprès, genévrier commun, pin sylvestre, citron, lentisque pistachier, buplevre ligneux.

Mode d'emploi : mélange des trois types huiles essentielles (eucalyptol, cétones & décongestionnantes) à 5 % dans de l'huile végétale (tournesol, colza, etc.), donner 2 ml/jour pour ovins, 15 ml/jour pour les bovins.

Les hydrolats sont à mettre dans eau de boisson : 10 ml/jours pour les ovins, 60 ml/jour pour les bovins

**Les huiles essentielles et les hydrolats en curatif en période virale**

Les mêmes huiles essentielles que ci-dessus par la voie rectale avec l'aide d'un corps de seringue 5 ml/jour/ovin, 15 ml/jour/bovin si possible, sinon sur la ligne du dos.

Les hydrolats dans l'eau de boisson en doublant les doses (20 ml/jour ovins, 120 ml/jour bovins)

## LOUPS : LES ÉLEVEUR-EUSES ATTENDENT DES ACTES, PAS UNE ANNONCE ÉLECTORALISTE SANS LENDEMAIN

Bagnolet, le 7 septembre 2023

Communiqué de presse

L'annonce de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sur un « éventuel changement de statut du loup » sonne comme une promesse de campagne pour les élections européennes, puisqu'il y a moins d'un an, la même Commission européenne a refusé d'abaisser la protection juridique du loup demandée par la Suisse<sup>[1]</sup>.

Évoquer la Convention de Berne, sans évoquer le renforcement des moyens dévolus à la prévention contre la prédation, à l'accompagnement des éleveur-eurs et à la protection des troupeaux est démagogique.

Les éleveur-euses ne sont pas dupes. Nous savons que l'abaissement du statut de protection des loups n'est pas une fin en soi car il n'impliquera pas une augmentation du plafond annuel des prélèvements !

La détresse des éleveur-euses ne peut supporter des promesses sans lendemain. Ils et elles ont besoin d'actes concrets pour continuer à pratiquer l'élevage sur leurs territoires et assurer la protection de leurs troupeaux.

Alors que l'Office français de la biodiversité (OFB) vient d'annoncer le chiffre consolidé de 1100 loups sur le territoire français, les loups vont malheureusement continuer à coloniser l'ensemble des départements dans les années à venir. Le ministère de l'Agriculture doit

donc mobiliser tous les moyens nécessaires pour protéger l'élevage plein air.

**Pour la Confédération paysanne, le prochain Plan Loups 2024-2029, dont les annonces ont encore été reportées au 18 septembre, doit en priorité permettre :**

- L'anticipation de la protection des troupeaux à l'échelle nationale.
- Le financement de la protection des troupeaux pour les éleveur-euses bovins volontaires.
- Un financement à 100% des mesures de protection. Face à l'explosion de la prédation, un budget constant pour les cinq prochaines années serait insuffisant et irresponsable.
- Le déploiement de la louveterie et de brigades OFB sur tous les départements afin de réaliser des tirs ciblés.

[1] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/F/?uri=CELEX:52022PC0543&from=EN>

### Ah... une légère différence

Les autorités ont de plus en plus de mal à nier la présence et la nuisance des loups... L'affaire devient publique...

La prise de position de U. von der Leyen, présidente de la Commission Européenne, s'y inscrit... Mais jusqu'où iront les responsables européens dans le changement de statut du loup?

Les éleveur-euses sont des victimes... Pourquoi est-ce encore à eux d'assurer leur défense ? Dans un État de droit, la victime **ne peut ni ne doit se faire justice elle-même**. Comment se fait-il que **chaque** agent départemental de l'OFB ne soit pas habilité à tirer, se consacrant aux tâches de suivi de l'espèce ?

Face à la prédation, l'élevage extensif et de plein air est en danger de disparition. Le pastoralisme est vraiment incompatible avec la présence des loups...

Jean-Paul Scoquart

### Pour information

**Une seconde brigade de louveter s'est installée dans l'Aveyron, ce qui fait du département le centre de louveterie de la France.**

Voir l'article de Centre-Pressé « Aveyron : après des attaques à répétition, la brigade Loup déployée pour protéger les troupeaux ».

## MERCI...

Merci aux attaques continues de loups...

Merci aux ravages permanents de la prédation...

Merci à l'immobilisme de l'OFB et de l'État...

Rien n'a bougé depuis ma retraite il y a 5 ans... Je n'ai pas pris une ride, mais l'expérience n'a pas profité aux autorités...

Entre le 29 juin 2023 et le 7 septembre 2023, autour de chez moi, au Larzac Sud, les attaques se succèdent, sur un territoire d'à peine 3 km<sup>2</sup>, touchant 6 exploitations ovines contiguës. D'ailleurs cette proximité évoque pour nous une reproduction locale.

### BILAN :

26 brebis massacrées

10 brebis euthanasiées... et c'est encore à l'éleveur-se d'achever son animal...

32 brebis blessées

26 brebis disparues

donc 94 brebis prédatées en 70 jours...

Que de souffrance animale, quel stress chez les éleveur-euses, que de temps dépensé et perdu pour des résultats nuls...

Et pourtant, l'OFB a encore osé parler de « chiens » à plusieurs éleveur-euses attaqués-ées, alors même que les lieutenants de louveterie ont vu un loup à plusieurs reprises.

**Les moyens de protection sont toujours aussi inadaptés... Sont-ils efficaces ailleurs ?**

90 % des attaques alpines se sont déroulées sur des espaces « protégés ». Et les chiens de protection, avec des races de plus en plus agressives, nuisent au partage de l'espace (randonneurs, cyclos, chasseurs, touristes...).

## AIDE OU COURANT D'AIR À LA BIO ?

La suppression de l'aide au maintien à l'agriculture bio, l'inflation, la baisse considérable du pouvoir d'achat, les importations, la hausse des tarifs des fournisseurs sont autant de facteurs qui ont plongé l'agriculture biologique dans une crise économique importante. Les paysans et paysannes souffrent directement de la baisse des ventes face à leurs coûts de productions qui ne cessent d'augmenter.

Mais pas de panique, le 27 février 2023, lors du salon de l'agriculture, M. Marc Fesneau annonçait généreusement une aide de 10 millions d'euros pour les 58 413 producteurs bio français, soit après un rapide calcul qu'il a probablement eu du mal à réaliser : 171 euros pour chaque ferme...

M. Charles Giusti, préfet de l'Aveyron, décida que dans le département, la priorité serait donnée aux éleveurs bovins lait, victimes importantes de la crise du bio. Cette priorité s'est transformée en quasi-exclusivité avec le refus de l'aide à nos productrices et producteurs en maraîchage, porcins, pisciculture, châtaigne, apiculture, vigne, équin, céréales, plantes aromatiques et médicinales, caprin lait, bovins viande et volaille remplissant pourtant tous les autres critères demandés.

**Ces aberrations de répartition sont notables partout en France, où de multiples demandes d'aide sont refusées...**

Nombreuses et nombreux sont ceux qui ont passé du temps à remplir le dossier et dépenser de l'argent, qui leur manque, en faisant appel à un comptable. La DDT nous informe à ce jour, que les frais engendrés pour la constitution du dossier seront remboursés pour les recalés. Sûrement au moyen d'un dossier à constituer qui peut-être vous sera remboursé ensuite au moyen d'un dossier à constituer... Le temps passé lui, vous pouvez toujours lui courir après...

Les syndicats ont fait remonter la colère de la profession jusqu'au ministère de l'Agriculture et ont obtenu l'ouverture d'une nouvelle enveloppe, le 17 mai 2023, de 60 millions d'euros. Les critères furent discutés le 31 mai au niveau national. FranceAgrimer sera le payeur sous réserve et validation de la Commission européenne. L'aide est liée au fond de la crise PAC sur la base de « l'encadrement temporaire Ukraine » et donc totalement indexée sur les critères européens. Pour les candidats à cette aide, la clôture des dossiers, initialement prévue le 20 septembre, a été prolongée jusqu'au 29 septembre. Les nouveaux critères annoncés, évoquent encore une fois une bataille administrative à venir. La fatigue et la lassitude des paysannes et paysans à remplir des dossiers pour obtenir du vent, sera probablement la réaction à cette

seconde enveloppe.

Parallèlement, nous pouvons observer cette année les moyens aux effets mortifères alloués à d'autres : ré-autorisation des serres chauffées, accaparement de l'eau, prolongation de l'utilisation du glyphosate jusqu'en décembre 2023, dérogation d'utilisation d'insecticides et de fongicides pour les arboriculteurs...

Les externalités positives de l'AB sur la préservation des sols, la qualité de l'eau, l'amélioration de la biodiversité et la santé humaine sont incontestables. Pourtant, les paysannes et paysans en agriculture biologique voient leurs revenus s'éroder fortement. Pour certain.e.s, la pérennité de leur ferme est en jeu.

**La Confédération Paysanne de l'Aveyron exige donc :**

- Une aide d'urgence pour chaque ferme touchée par la crise de la bio, en filière longue ou courte, d'un montant cohérent avec leurs besoins.
- L'application urgente de la loi EGAlim qui fixe à 20 % la part de bio dans les cantines (contre 6 % aujourd'hui).
- Des outils d'anticipation et de gestion de crise à l'image de ce qui se pratique dans les filières agricoles conventionnelles : nous avons besoin de chiffres transparents pour l'ensemble de la filière.

Louise Fournier



## AIDES DE CRISE AGRICULTURE BIO

**DEUXIÈME ENVELOPPE OUVERTE JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE À 14 H.**

Le dispositif national d'aides bio de 60 M€ est ouvert depuis le 16 août au le sera jusqu'au 29 septembre 14h.

Toutes les informations sur ce dispositif, décision, modèle d'attestation et le lien vers la téléprocédure sont disponibles sur le site de Franceagrimer.

<https://www.franceagrimer.fr>

Pour info, la Conf' a rencontré le Cabinet bio de Fesneau sur cette aide et avions demandé un plafonnement.

Nous nous étions également opposés à un traitement au fil de l'eau très pénalisant pour les petites structures. Ces deux points ont, semble-t-il été entendus même si le plafond choisi est bien trop haut pour être efficace.

Si vous avez envoyé une demande pour bénéficier du fond d'urgence bio (première enveloppe) et que vous avez reçu une réponse négative de la DDT, merci de nous en informer :

✉ [confaveyron@wanadoo.fr](mailto:confaveyron@wanadoo.fr)

## NOUVELLE RÉGLEMENTATION OGM : TROMPER LES PAYSANS ET LES CONSOMMATEURS POUR BREVETER TOUTES LES SEMENCES

Communiqué de presse du 28.08.2023

**La Commission européenne a publié le 5 juillet une proposition de déréglementation de la plupart des plantes OGM qui doit désormais être débattue au Conseil et au Parlement européens.**

Avec son roman *1984*, Georges Orwell nous a mis en garde contre un monde où le mensonge du « télécran » est la réalité et la vérité est le mensonge. Deux publications qui n'auraient rien à voir entre elles si l'industrie semencière n'avait pas choisi la recette d'Orwell pour fournir à la Commission les éléments de langage indispensables au détricotage méthodique de la réglementation OGM de 2001. Cet article ne présente que les aspects les plus saillants de cette proposition, sans aborder tous ses liens avec le nouveau règlement semences et les règles sanitaires qui les renforcent.

### Opinion Grossièrement Manipulée

Un mensonge répété dix fois reste un mensonge ; répété des centaines de fois pendant de nombreuses années, il devient une vérité. Finie la transgénèse refusée par tous, voici les NTG pour « nouvelles techniques génomiques »<sup>(1)</sup>. L'industrie prétend que les modifications génétiques obtenues par ces NTG sont identiques à celles pouvant être obtenues par la sélection traditionnelle. La Commission en conclut qu'il n'y a aucune raison de les réglementer différemment.

La manipulation consiste à réduire l'organisme entier actuellement réglementé à la seule modification revendiquée dans le brevet. Si on effectue une analyse génétique rapide, la modification semble similaire à un gène de plantes issues de sélection traditionnelle. Pourtant des analyses génétiques, épigénétiques, biochimiques plus poussées peuvent révéler des différences importantes. Les deux plantes entières ne sont de plus jamais semblables : de multiples autres modifications génétiques et épigénétiques<sup>2</sup> résultent toujours tout autant des NTG que de la transgénèse et il est techniquement impossible de les supprimer en totalité. Or ce ne sont pas des gènes isolés qui sont cultivés dans les champs, mais des plantes entières. Elles contiennent chacune plusieurs dizaines de milliers de gènes organisés très précisément dans l'espace et dans un ordre dont la moindre modification peut avoir de graves conséquences sanitaires et/ou environnementales imprévues.

Vient ensuite le mensonge par omission. Seuls les naïfs peuvent croire que les OGM/NTG ne sont pas tous brevetés et que les immenses profits financiers que ces brevets

garantissent ne sont pas la première motivation de ses investissements. Or, tout détenteur d'un brevet détient nécessairement les procédés lui permettant d'identifier son invention afin de pouvoir poursuivre toute contrefaçon. Mais ces procédés, protégés par le secret industriel, ne sont pas publiés, ce qui permet à la Commission d'annoncer qu'elle acceptera les demandes d'autorisation n'en fournissant pas au prétexte que cette identification serait impossible. Un rejet systématique de telles demandes et des condamnations suffisamment dissuasives en cas de fraude suffiraient pourtant à convaincre l'industrie de partager ses secrets. Les prétendues difficultés de traçabilité des OGM/NTG qui justifient leur déréglementation résultent donc d'un choix politique délibéré et non d'une impasse technique.

### Les experts de la mystification scientifique

Pour camoufler ces mensonges, les comités d'experts européens ont joué au magicien qui fait disparaître le lapin caché sous son chapeau. L'ENGL1 indique ainsi, au lieu d'un long rapport<sup>2</sup>, que « des protocoles de détection et d'identification des modifications génétiques issues de NTG peuvent être mis en place si des connaissances et des bases de données sont publiées ». Mais dans le résumé du rapport cité par la Commission, il est écrit qu'« il peut être difficile de les distinguer ». Il sera effectivement plus difficile de les distinguer si la Commission supprime l'obligation actuelle de publication des données indispensables à leur détection et à leur identification.

De même, l'EFS3 indique dans un avis publié en novembre 2021 que « les mutations obtenues par les techniques in vitro devraient être identiques aux mutations obtenues par des techniques traditionnelles », tout en soulignant qu'« aucun résultat expérimental n'a jamais confirmé cette hypothèse ». Mais dans le résumé du rapport cité par la Commission, elle affirme qu'« elles sont identiques ».

Retrouvez l'intégralité du document sur : <https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/Nv1-reg-ogm-V1.pdf>

1. Nouvelles techniques génomiques
2. def

## EN BREF UNE DÉSINFORMATION

L'industrie prétend que les modifications génétiques obtenues par ces NTG<sup>1</sup> sont identiques à celles pouvant être obtenues par la sélection traditionnelle. **Pourtant des analyses génétiques, épigénétiques, biochimiques plus poussées peuvent révéler des différences importantes.**

Il n'y a aucune preuve que les mutations obtenues par les techniques in vitro soient identiques aux mutations obtenues par des techniques traditionnelles, même si cela est soutenu par la Commission.

■ La Commission veut encourager les entreprises à revendiquer sur les étiquettes des semences OGM/NTG des caractères de durabilité et leur promet même quelques avantages financiers. **Cela sans tenir compte ni du principe de précaution, ni de leur durabilité, ni de leurs impacts sur l'environnement et la santé.**

### AUCUNE TRAÇABILITÉ

■ La plupart des OGM/NTG ne seront plus évalués, ni étiquetés, ni tracés. Les consommateurs-rices qui n'en veulent pas en achèteront ainsi sans le savoir.

■ Les nouveaux OGM seront moins voir pas traçables, car la Commission acceptera les demandes d'autorisation sans informations sur les procédés, sous au prétexte que cette identification serait impossible (secret professionnel).

■ Il n'y aura pas de garantie que les semences autorisées ne soient pas des OGM/NTG, en l'absence d'obligation de publication d'un procédé de détection et d'identification lors de la demande d'autorisation.

### UN RISQUE POUR LES PAYSAN-NES

■ Le brevetage des semences OGM/NTG empêcheront les paysan-nes et petits semenciers à produire leurs propres semences. Car ils seront incapables de prouver que leurs semences contiennent naturellement une information génétique semblable à celle décrite dans le brevet, et qu'il ne s'agit pas d'une contre-façon.

■ Les agriculteurs deviennent les seuls responsables des dommages environnementaux et sanitaires des OGM/NTG et l'industrie en sera exemptée.

### UN RISQUE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

■ La commission interdit les interdictions nationales ou locales de culture d'OGM/NTG pouvant contaminer les cultures et les filières biologiques et sans OGM.

## APPEL À MOBILISATION QUAND LE SAGE MONTRE L'OGM, L'IMBÉCILE REGARDE LE FAUCHEUR

Le 4 mars 2021 une cinquantaine de Faucheurs et Faucheuses Volontaires, dont quelques militants de la Confédération Paysanne, procèdent à une inspection citoyenne dans l'entrepôt semences de la coopérative Atterris de Castelnaudary dans l'Aude.

Leur but, trouver des variétés de semences dites VRTH (Variétés Rendues Tolérantes aux Herbicides). Ces semences sont de fait des OGM d'ailleurs la Cour Européenne de Justice, saisie par les associations et la Conf, l'a confirmé dans son arrêt de 2018, suivie en 2020 par le Conseil d'État français intimant au gouvernement de se mettre en conformité. Ce qui n'est toujours pas fait à ce jour !

Ayant trouvé plusieurs de ces variétés (tourne-sol et colza) en quantité, nous avons symboliquement procédé à la neutralisation de quelques sacs en mélangeant leur contenu.

Ces semences étaient enrobées d'insecticides dont des néonicotinoïdes !

Nous avons à la fin dû donner nos identités aux gendarmes venus en force, un peu tard.

Nous sommes 2 sur 50 à être appelés à la barre du tribunal de Carcassonne le 8 novembre 2023 à 9h : Annie Cholet de Toulouse et Christian Roqueiroi de l'Aveyron.

Une trentaine de comparant volontaires, présents à l'action demandent à être jugés eux aussi,

## LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE EXPRIME SA SOLIDARITÉ ENVERS LES PAYSAN-NES AU NIGER

Communiqué de presse du 17.08.2023

La Confédération paysanne dénonce le risque d'intervention militaire au Niger et soutient les populations et paysans du Sahel.

Les communautés paysannes, pastorales et de pêcheurs qui représentent la très grande majorité de la population du Niger seraient les premières victimes de la guerre.

Nous, paysannes et paysans de la Confédération paysanne, en tant qu'organisation syndicale représentative, demandons au gouvernement français :

- de ne pas intervenir militairement au Niger, ni directement ni par le biais de la CEDEAO,
- de retirer l'armée française du pays,
- de payer à leur juste prix les matières premières qu'il importe de ce pays depuis des dizaines d'années.

Nous dénonçons les sanctions économiques imposées au peuple nigérien, à savoir la fermeture des frontières, la suspension des transactions commerciales et le gel des avoirs à la Banque

car solidaires des 2 prévenus.

Nous y allons avec la ferme conviction que ce sont l'État et la coopérative qui sont coupables de ne pas appliquer la réglementation et de mentir aux paysans et aux consommateurs.

Nous demanderons la relaxe pour les Lanceurs d'alertes.

Venez nous soutenir le 8 novembre devant le tribunal de Carcassonne !

Christian Roqueiroi

## ON AIME !

### NOTRE VICTOIRE JURIDIQUE SUR LA FRAUDE AU MIEL

Du miel chinois, espagnol et roumain acheté et revendu sous l'étiquette « Miel du Roussillon » !

Le jugement du tribunal correctionnel de Perpignan dans le dossier de francisation du miel a été rendu fin juillet.

Le tribunal correctionnel a condamné le gérant des sociétés de vente de miel impliquées, à 6 mois d'emprisonnement avec sursis et 50 000 euros d'amende pour pratique commerciale trompeuse et tromperie sur marchandise.

C'est une grande victoire pour la Confédération paysanne qui a déposé une plainte dès l'été 2020, puis s'est constitué partie civile du procès qui s'en est suivi. Objectif ? Défendre l'image et la reconnaissance des apicultrices et apiculteurs producteurs et récoltants français, fragilisés par ces pratiques frauduleuses d'étiquetage !

La Confédération paysanne se félicite du jugement et continuera à rester vigilante sur le terrain, pour protéger et défendre les intérêts des apicultrices et apiculteurs face aux nombreuses fraudes sur l'étiquetage de l'origine du miel, mais également sur les fabrications de faux miel.



## MÉGA-BASSINES UN CONVOI DE L'EAU POUR EXIGER UN MORATOIRE !

**Du 18 au 27 août, 700 vélos et 20 tracteurs ont relayé Sainte-Soline à Paris pour demander un moratoire et une reprise du dialogue sur les méga-bassines qui se multiplient dans l'Ouest de la France.**

### Quelle action ! Quelle aventure !

Neufs journées en tracteurs et vélos avec des étapes symboliques en chemin pour demander un moratoire, c'est à dire une pause de l'ensemble des chantiers des mégabassines jusqu'à ce qu'un vrai débat public, s'appuyant sur des études scientifiques sérieuses<sup>1</sup>, soit engagé. Autre objectif de cette action co-organisée avec Bassines Non Merci et les Soulèvements de la Terre ? Obtenir un véritable plan de préservation et de partage de l'eau.

Le convoi est ainsi passé aux abords d'une « ferme » de 2121 ha dans la Vienne, symbole de l'accaparement du foncier via les montages sociétaires. Ces structures complexes contournent les outils de régulation publique du foncier pour s'agrandir toujours plus dans une logique de financiarisation de l'agriculture.

Une « ferme » championne de l'accaparement de l'eau avec des prélèvements allant jusque 700 000 m<sup>3</sup> a également été approchée, ainsi que deux gros méthaniseurs alimentés par des cultures industrielles irriguées.

L'occasion de montrer que ces méga-

bassines, construites avec 70 % d'argent public, favorisent l'accaparement de ce bien commun qu'est l'eau par quelques-uns. Et cela a des conséquences pour tous les autres paysans : celles et ceux qui ont besoin de petits volumes d'eau pour irriguer (comme les maraîchers, mais pas seulement) et qui n'y ont plus accès soit parce que les réservoirs naturels (nappes, cours d'eau) sont épuisés soit parce qu'ils subissent des restrictions d'eau l'été après que ceux-ci aient été trop prélevés. Cet accaparement impacte aussi celles et ceux qui n'irriguent pas mais qui ont besoin d'eau dans les sols et d'un cycle de l'eau en bonne santé pour la croissance de leurs cultures.

Temps fort du convoi, la halte à Orléans, siège de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, qui finance les méga-bassines. Une délégation de 15 personnes a été reçue par le président du comité de bassin Loire Bretagne et la Préfète de région. Cette délégation a appris pendant le rendez-vous (plusieurs appels provenant du département des Deux-Sèvres), que des grilles venaient d'être posées autour du chantier d'une nouvelle méga-bassine à Prieaires.

### L'agence de l'eau Loire-Bretagne occupée

Face à cette nouvelle explosive, véritable provocation du gouvernement face au mouvement et à la possibilité d'un retour au dialogue, la délégation dans son intégralité a décidé de rester à l'intérieur du bâtiment. La préfète n'était visiblement là que pour annoncer à ses interlocuteurs qu'ils avaient été entendus sans apporter aucune mesure concrète en vue d'un moratoire. Alors que 9 personnes dont 3 camarades de la Confédération paysanne sont en passe d'être jugés au Tribunal de Niort ce 7 septembre pour avoir participé à des manifestations contre ces méga-bassines, la Confédération paysanne rappelle, comme l'ont également pointé 6 experts de l'ONU, que la criminalisation des mouvements sociaux n'est clairement pas la bonne solution dans la voie du dialogue et de l'apaisement.

Samuel Richard

(C.P. du Rhône) d'après communiqués

1. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a du avouer que les modélisations sur lesquelles repose le projet de stockage d'eau porté par la Coop de l'eau en Deux-Sèvres « ne tiennent pas compte des conditions météorologiques récentes et encore moins futures ».

### La cour des comptes épingle le gaspillage d'argent public pour les méga-bassines.

Au delà de l'aberration agricole et environnementale, les méga-bassines sont aussi un gaspillage d'argent public pointé par la Cour des Comptes. Ainsi, la Cour expose, dans un rapport du 17 Juillet 2023, que « Les réserves de substitution s'avèrent inutiles en cas de sécheresse hivernale ou pluriannuelle » et elle indique, à juste titre que « le raccordement aux réserves n'est pas conditionné à priori à des pratiques plus économes en eau et plus vertueuses pour la qualité de l'eau » redoutant que « la modification nécessaire de certaines pratiques agricoles » ne soit retardée par le raccordement aux méga-bassines.



Du 18 au 27 août la Confédération paysanne a participé à cette grande manifestation notamment pour exiger une plus juste répartition de l'eau entre les paysans. (Photo C. P. du Rhône)

## REPRISE DU PROCÈS DES OPPOSANTS AUX MÉGA-BASSINES LE 28 NOVEMBRE APRÈS UNE DÉMONSTRATION D'AMATEURISME DU PARQUET !

**Cet après-midi, le procès n'était « ni faits ni à faire ». À vouloir instrumentaliser politiquement le tribunal de Niort pour tenter maladroitement de marquer un coup d'arrêt au mouvement contre les méga-bassines, le parquet a produit aujourd'hui une démonstration d'amateurisme qui a abouti in extremis à 21 h à une suspension du procès au 28 novembre.**

Avec un dossier indigeste, trop plein de dates, de prévenus et de faits non caractérisés, le procès s'est révélé impossible à mener correctement et dans les temps.

Après de premiers temps de débats laborieux, il aurait fallu pousser le procès jusqu'au petit matin pour entendre décevantement les témoins, les réquisitions du procureur et les plaidoiries de la partie civile et des avocats de la défense. Cette situation n'était respectueuse ni des uns ni des autres. Après les 7 premières heures de procès et après une 5e suspension de séance, le président du tribunal a annoncé une suspension des débats. Fait extrêmement rare et singulier. Ceux-ci reprendront le 28 novembre sans que le parquet ne s'y oppose au vu de l'impasse dans la tenue de l'audience.

Durant ces débats, les prévenus ont fait preuve d'une solidarité indéfectible. Ils ont tenu une défense collective, enchaîné les déclarations politiques et ont pu exprimer les raisons profondes de leur engagement tout en récusant les accusations fallacieuses à leur encontre.

En même temps, du matin jusqu'à la nuit, près de 3000 personnes, 4 syndicats - Confédération paysanne, CGT, Solidaires et FSU aux côtés d'organisations politiques, associatives et des militant.e.s réuni.e.s autour de la lutte contre les méga-bassines exprimaient leur indéfectible soutien aux 9 prévenus ainsi que leur engagement collectif en défense des libertés et de l'eau comme commun.

En attendant le 28 novembre, et alors qu'un chantier vient de commencer à Prieaires, la lutte continue. Dès demain, BNM invite à une balade pédagogique et naturaliste pour constater les ravages causés par les méga-bassines dans les environs du marais poitevin - en vélo et auto.



## CE QUE LES MÉGA-BASSINES FONT À L'EAU ET AUX PAYSAN.NES

### Les méga-bassines entraînent une privatisation de l'eau au profit d'une minorité

Plus les méga-bassines sont importantes, plus la ressource en eau est concentrée au même endroit. L'accès à la méga-bassine peut donc être compliqué. Il peut aussi y avoir tout simplement un refus d'autorisation de prélèvement, ces autorisations étant accordées par rapport à des références historiques qui ne sont pas réévaluées, certains bénéficiant de « droits à irriguer » très élevés au détriment des nouveaux installés. Arrivés « en dernier » l'autorisation de réaliser un forage peut leur être refusée. Or pour éviter le prélèvement excessif d'un bassin tous les prélèvements devraient être revus afin de permettre l'installation de nouveaux paysan.ne.s.

Ce n'est pas aux derniers qui s'installent de se retrouver dans l'impossibilité d'irriguer, d'autant plus que cela peut entraîner des refus de Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

L'eau faisant partie du patrimoine commun, cela devrait générer automatiquement un droit à l'eau. Mais en pratique la répartition ne s'organise pas.

Les méga-bassines provoquent un partage inéquitable de la ressource en eau, dans un contexte où la ressource se raréfie.

### Les méga-bassines provoquent des accaparements fonciers et une spéculation sur les terres

En plus de l'emprise foncière des méga-bassines, le développement de ces ouvrages entraîne une spéculation sur le prix des terres rendant de plus en plus difficile l'accès au foncier. Cette situation est problématique et d'autant plus regrettable qu'elle est créée par les subventions publiques qui financent ces ouvrages.

### Les méga-bassines entraînent une perte de la qualité de l'eau et des milieux naturels

En plus de l'eutrophisation, les méga-bassines entretiennent un modèle qui recherche une augmentation permanente des rendements. Elles servent à l'agriculture industrielle (monoculture de céréales, élevage hors-sol) et poussent encore à une consommation accrue d'engrais et de pesticides. C'est donc une eau chargée en substances chimiques qui réintègre le milieu. Par ailleurs, l'eau qui est pompée l'hiver est une eau qui ne viendra pas réalimenter les zones humides. Or ces zones se reconstituent l'hiver pour répondre aux besoins du milieu naturel. Sans recharge hivernale suffisante des zones humides et des sols, les fonctionnements écosystémiques de régulation sont impactés.

C'est donc toute la biodiversité qui est mise en danger par ces méga-bassines.

## CE QUE LES MÉGA-BASSINES NE SONT PAS

### LES MÉGA-BASSINES NE SONT PAS DES OUVRAGES QUI SE REMPLISSENT AVEC DE L'EAU DE PLUIE

■ Contrairement à ce que répètent en boucle leurs promoteurs, y compris le gouvernement, les méga-bassines sont remplies principalement par des systèmes de pompage dans les nappes phréatiques et les cours d'eau. Il ne s'agit donc absolument pas de récupérer seulement une eau « qui tombe » mais bien d'aller chercher l'eau dans ses espaces naturels de stockage.

### L'EAU STOCKÉE DANS LES MÉGA-BASSINES SERAIT « UNE EAU EN EXCÉDENT L'HIVER, QUI SERAIT PERDUE »

■ Certains disent que l'eau stockée dans les méga-bassines serait « une eau en excédent l'hiver, qui de toute façon serait perdue ». Cette affirmation est un mensonge. L'eau stockée dans les méga-bassines est une eau qui se serait infiltrée dans les sols (et jusqu'à la nappe) ou aurait ruisselé dans les cours d'eau. Souterraine ou courante, cette eau vient alimenter son cycle naturel et vivant et répond à divers besoins vitaux (sols, plantes, animaux) des cycles biologiques naturels, et ce jusqu'au milieu marin très dépendant de la quantité et de la qualité de l'eau douce. En la stockant on la prélève du milieu qui ne reçoit donc plus la quantité nécessaire pour répondre à ses besoins et à ceux de l'agriculture. Par ailleurs, on la rend stagnante alors qu'elle était courante. Stagnante, l'eau s'évapore et sa qualité se dégrade (eutrophisation).

### LES MÉGA-BASSINES NE PERMETTENT PAS D'ASSURER LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE DE LA FRANCE

■ Au vu des volumes stockés, les méga-bassines alimentent en eau de grosses exploitations qui servent un modèle principalement exportateur ne participant pas à la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire est assurée par une production agricole locale qui nourrit la population d'un territoire donné. La souveraineté alimentaire est aussi conditionnée au partage égalitaire de l'accès aux moyens de production pour les paysans et paysannes, ce qui n'est pas le cas des méga-bassines car elles accaparent l'eau pour une minorité. Enfin, la souveraineté alimentaire d'un territoire repose sur un projet démocratique permettant à sa population d'en construire collectivement les orientations.

Or la manière dont s'implantent les méga-bassines est le symptôme d'une absence de gouvernance partagée autour des orientations agricoles d'un territoire.

### LES MÉGA-BASSINES ACCAPARENT L'ARGENT PUBLIC

■ L'irrigation est largement subventionnée par un prix agricole de l'eau faible et par les subventions publiques pour des ouvrages et du matériel d'irrigation. Ces financements entraînent ainsi la privatisation de l'eau au profit d'une minorité de bénéficiaires. La distribution de ces aides n'est pourtant pas en accord avec les attentes de la société qui souhaite une agriculture préservant les ressources naturelles et relevant le défi climatique.

■ Ces subventions, comme pour la PAC, poussent les paysannes et paysans à investir pour se spécialiser et s'agrandir. C'est la fuite en avant soutenue par le gouvernement - via encore très récemment avec les fonds publics du Plan de relance - et orchestrée par la FNSEA. Cette fuite en avant prend au piège de nombreux agriculteurs et agricultrices qui deviennent victime d'un modèle insensé.

## COMMISSION EAU

Elle aura lieu le 19 octobre au siège de la Confédération Paysanne, à Bagnolet (93).

Frais pris en charge.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent :

✉ [confaveyron@wanadoo.fr](mailto:confaveyron@wanadoo.fr)

## LIENS UTILES

**Eau : Pour une répartition équitable de l'eau et une irrigation comptable avec les écosystèmes :**

[www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots\\_cles/documents/4\\_pages\\_EAU\\_2020\\_BD.pdf](http://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/4_pages_EAU_2020_BD.pdf)

**Les bassines, une fausse solution pour le changement climatique :**

[https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots\\_cles/documents/4P-Bassines-web\\_BD-10-2021.pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/mots_cles/documents/4P-Bassines-web_BD-10-2021.pdf)

## POUR ALLER PLUS LOIN :



À retrouver en version papier à la Maison des Paysans à Olemps ou sur internet :

[https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/guide%20eau-03-2023\\_MD.pdf](https://www.confederationpaysanne.fr/sites/1/articles/documents/guide%20eau-03-2023_MD.pdf)

## DOSSIER : RETOUR SUR LES RESISTANTES 2023

### UN VENT DE SUCCÈS POUR LES RÉSISTANTES SUR LE PLATEAU DU LARZAC !

Les Résistantes 2023 s'achèvent après 4 jours de partage et de rencontres entre luttes locales et globales. Près de 7500 personnes ont participé aux 175 temps de formations, ateliers, conférences, tables-rondes et spectacles qui se sont tenus sur les terres prêtées par des paysan-nes de la SCTL sur la commune de la Couvertouade.

## CELLES QUI RÉSISTENT...

et ceux qui résistent évidemment, contre la destruction du vivant, elles et ils le font aujourd'hui dans la calme et la détermination, dans la bienveillance et le respect, dans une joie puissante et communicative.

... le font dans la bienveillance, la détermination et la joie...

Et ils et elles étaient nombreux et nombreuses (autour de 7 500 en fréquentation) à participer début août aux « Résistantes 2023 » à La Salvetat au sud du plateau du Larzac ; rencontres militantes organisées de main de maître.esse.s par Terres de Luttes, la Confédération Paysanne de l'Aveyron, l'organisation nationale de faucheur.euse.s volontaires d'OGM et une équipe incroyable de bénévoles engagé.e.s. Ce qu'ils et elles ont réussi à organiser un en temps record fut de l'ordre du surnaturel : quand les organisateur.trice.s végan.e.s décident ensemble des menus des cantines avec les éleveur.se.s paysann.e.s, quand les paysans du cru chargent des fûts de bière avec les militantes féministes radicales des FFS (Fesitivités Fight Sexism), quand les cantines véganes jouxtent le stand de la Confédération Paysanne duquel émane une délicieuse odeur de grillades, quand tout ça se passe non sans frottements inévitables mais dans un respect et une bienveillance papable, je me dis que les personnes qui étaient présentes ici sont d'une intelligence remarquable, et ça fait un sacré paquet de monde alors quelle bouffée d'espoir ! Merci, vraiment mille mercis !

J'ai eu la chance de participer à plusieurs tables rondes et ateliers (voir encart « Élevage paysan et antispécisme : deux mondes irréconciliables ? ») pendant ces quatre jours d'échanges extraordinairement riches intellectuellement et j'ai été chaque fois stupéfaite par la qualité d'écoute et le respect de la parole de l'autre, alors même que les chapiteaux et barnums étaient pleins à craquer lors des 150 temps d'échanges organisés pendant ces rencontres ! Quelle joie de pouvoir assister à cela, car lorsque les échanges sont calmes, c'est que les arguments sont là. Ceux qui s'énervent, ce sont ceux qui sont à court d'arguments.

...et font trembler les berges du pouvoir en place

Ceux qui s'énervent aujourd'hui, ce sont les lobbyistes. Il suffit de lire par exemple la réaction de Jean-Baptiste Moreau à propos

du convoi de l'eau qui a lieu en ce moment (août 2023) à l'initiative de Bassines Non Merci, La Confédération Paysanne et Les Soulèvements de la Terre pour demander, entre autres, la fin des Méga Bassines : « Les « paysans » qui les (le convoi de l'eau) accompagnent sont indignes de porter ce nom. Ce ne sont que des idéologues qui sont incapables d'appliquer ce qu'ils théorisent n'ayant qu'un poil dans la main et des exploitations qui ne survivent que par perfusions d'aides publiques en tout genre car non viables économiquement car ne produisant à peu près rien. »

Ceux qui s'énervent aujourd'hui ce sont les dirigeants de la FSNEA (syndicat agricole majoritaire défendant agro-industrie), en témoignent les prises de parole presque systématiquement burlesques d'Arnaud Rousseau, son nouveau président. En juin 2023 interrogé par le journal Le Point il voulait dénoncer la soi-disant violence des Soulèvements de la Terre, quelle ironie quand on connaît la violence des modes d'actions de la FNSEA ! « L'impunité totale des Soulèvements de la Terre va conduire tout le monde à la guerre civile, s'étranglait-il. La FNSEA, en responsabilité, appelle tout le monde au calme et à la retenue. Mais je suis obligé d'ajouter que je ne suis pas sûr de tenir longtemps mes troupes. J'espère que ce qui s'est passé dimanche [11 juin 2023 à Saint-Colomban] va sonner la fin d'une forme de mansuétude. Car un incident peut arriver. »

Ceux qui s'énervent aujourd'hui ce sont certains membres de notre gouvernement comme le ministre de l'intérieur Gérard Darmanin. Auditionné début avril devant la commission des lois du Sénat il n'a pas démenti un sénateur qui posait la question du financement public de La Ligue Des Droits de l'Homme ! « Il faut cesser de financer des associations qui mettent en cause gravement l'État » martèle François Bonhomme lors de l'audition, et notre cher premier ministre de répondre « Vous parlez de la ligue des droits de l'homme. Je ne connais pas les subven-



(Photo Claire Béteille)

tions données par l'État, mais effectivement ça mérite d'être regardé.»

Aujourd'hui plus besoin d'aller au théâtre pour s'amuser, il suffit d'écouter les déclarations des lobbyistes et de nos gouvernants qui sont à leur solde ! Et s'ils perdent leur calme et s'empêtrent les pieds dans leurs propres arguments qui ne tiennent plus debout, c'est bien qu'ils se sentent acculés par la masse de militants et militantes qui pointent du doigt leurs ingérences.

Ils et elles étaient donc nombreux et nombreuses à participer aux Résistantes 2023 ces militants et militantes éclairé.e.s et ils et elles ont donné beaucoup d'espoir aux participants et participantes comme moi qui ont bu leurs paroles et qui s'émerveillent de l'ingéniosité des actions menées contre la destruction du vivant et l'agro-industrie.

Militants et militantes du vivant, j'aime votre force tranquille, j'aime votre joie, j'aime vos espoirs. Vous y êtes, nous y sommes, à ce tournant historique attendu depuis si longtemps par les écologistes, le rapport de force se fait sentir. Le pouvoir en place est corrompu, raciste et violent mais il s'embourbe et la justice aura le dernier mot. Une première victoire a déjà eu lieu car début août le Conseil d'État a suspendu la dissolution des Soulèvements de la Terre. Tout est loin d'être gagné pour la terre qui se soulève mais l'espoir est là, il a les yeux qui brillent et il est contagieux comme vos rires. Ce n'est pas vous qui êtes violent.e.s, car comme le dit si bien Bertolt Brecht : « On dit d'un fleuve emportant tout sur son passage qu'il est violent, mais on ne dit jamais rien de la violence des rives qui l'enserrent. ». Militants et militantes du vivant, merci du fond du cœur ! Vous êtes le fleuve qui déborde et se soulève, et les berges tremblent car elles seront bientôt submergées.

Morgane Blanc

## ÉLEVAGE PAYSAN ET ANTISPÉCISME : DEUX MONDES IRRÉCONCILIABLES ?

### UN BARNUM PLEIN À CRAQUER SOUS L'ŒIL AMUSÉ DU PÉLODYTE PONCTUÉ

Samedi 5 août j'ai participé à l'atelier « *Élevage paysan et antispécisme : deux mondes irréconciliables ?* ». J'attendais ce moment avec impatience car c'est un sujet qui m'intéresse et me travaille. Je me suis donc rendue dans ce tout petit barnum joliment nommé « Péloodyte ponctué » débordant de tous les côtés, preuve que j'étais loin d'être la seule à avoir envie d'assister à ce moment historique.

Les intervenant.e.s de l'atelier étaient : Tiphaine de l'association antispéciste 269 *Libération animale*, Romane du collectif *Bretagne contre les fermes-usines*, Catherine de l'association *Novissen*, Etienne, éleveur de brebis à La Barre près du cirque de Navacelles (34) et Stéphane Galais, éleveur paysan et secrétaire général de la Confédération Paysanne.

Avec beaucoup d'émotion et une petite pointe d'appréhension évidemment j'ai écouté avec intérêt chacun et chacune des intervenant.e.s que je sentais également bien chargé.e.s en émotion et appréhension. J'ai trouvé l'animatrice de l'atelier remarquable. Drôle et ferme, elle a posé un cadre de parole précis et sécurisant dès le début de l'atelier tout en rappelant que des médiateur.trice.s étaient présent.e.s autour du barnum et qu'on pouvait faire appel à eux.elles à tout moment.

La question posée au début de l'atelier était « *Élevage paysan et antispécisme, une alliance officielle est-elle possible ?* ». Très rapidement, Stéphane a donné la position de la Confédération Paysanne qui s'avéra, sans surprise, être une réponse catégorique et négative. Car comment un syndicat agricole dont beaucoup d'adhérent.e.s direct.e.s (éleveur.euse.s paysan.ne.s français.e.s) et indirect.e.s (éleveur.euse.s paysan.ne.s de tous les pays et de tous les peuples que la Confédération Paysanne soutient à travers le monde par le biais de la Via Campesina) pourrait s'allier officiellement à une association antispéciste abolitionniste de l'élevage ?

#### Éleveurs, éleveuses, citoyens, antispécistes avides de dialogue

La question a donc ensuite évoluée en : « *Étant donnée qu'une alliance officielle entre la Confédération Paysanne et des associations antispécistes n'est pas possible, peut-on lutter ensemble contre les usines à viande ?* ». Catherine a témoigné d'une lutte victorieuse contre la ferme-usine des 1000 vaches en Picardie où La Confédération Paysanne locale et l'association L214 ont manifesté ensemble localement contre cette usine à viande. Tiphaine de l'association 269 *Libération animale* a bien précisé en début d'atelier que pour elle les éleveur.euse.s paysan.ne.s, les citoyen.ne.s militant.e.s et son association avaient bien le même ennemi : l'élevage industriel, et qu'elle ne se sentait pas l'ennemi des éleveur.euse.s

paysan.ne.s. Sa prise de parole a suscité une réaction de la part de Stéphane qui lui a demandé de préciser si son association était bien abolitionniste de l'élevage comme indiqué dans ses statuts, auquel cas elle était bien affichée contre toute forme d'élevage. De mon point de vue Thiphaine n'a pas répondu clairement à cette question en l'évitant et en répétant que personnellement elle ne se sentait pas ennemie de l'élevage paysan.

Le moment que j'ai préféré lors de cet atelier est celui où l'animatrice a proposé à l'ensemble des personnes présentes de former des groupes de 5 personnes pour réfléchir en petits groupes à la deuxième question. Étaient invités à se mettre à sa droite les éleveur.euse.s et citoyen.ne.s qui ne souhaitaient pas du tout discuter avec les antispécistes, à sa gauche les antispécistes et citoyen.ne.s qui ne souhaitaient pas du tout discuter avec les éleveur.euse.s, et au milieu du barnum les éleveur.euse.s, citoyen.ne.s et antispécistes qui souhaitent se mélanger pour discuter ensemble à la deuxième question. Et c'est avec une grande joie que j'ai pu constater que la grande majorité des personnes présentes s'est positionnée au centre.

C'est aussi le moment que j'ai préféré car nous n'avons pas suivi à la lettre les consignes de la super animatrice, nous nous sommes détachés de la deuxième question que je trouvais enfermante, même si je comprenais bien l'importance et l'enjeu d'une telle question ! Et moi qui suis éleveuse j'ai pris beaucoup de plaisir à discuter avec une antispéciste avec un respect mutuel affiché, avec une vétérinaire qui suit un projet d'abatage à la ferme, et un citoyen et une citoyenne très documenté.e.s sur tous ces sujets et avides de confronter les arguments des un.e.s et des autres.

La conclusion de l'atelier s'est faite sur la réponse à la deuxième question qui a été : « *Pas d'alliance officielle possible entre la Confédération Paysanne et des associations antispécistes mais peut-être que des luttes peuvent être menées en commun localement (comme l'exemple de la lutte contre la ferme des 1000 vaches) entre éleveur.euse.s paysan.ne.s, citoyen.ne.s et antispécistes ; et des médiations locales afin de se rencontrer, se connaître et discuter* » comme nous l'avons fait pour la première fois sous ce barnum sous l'œil bienveillant et sans doute amusé du « Péloodyte ponctué ».

#### Des questions enfermantes et l'envie de creuser la question plus en profondeur

Et voilà, je suis sortie de ce barnum encore une fois regonflée d'espoir qu'une nouvelle rencontre sera possible et qu'on pourra aborder ces questions encore plus en profondeur.

Car je suis sortie aussi très frustrée de ne pas avoir pu aller au fond de la question de



l'antispécisme qui m'intrigue au plus haut point.

J'aurais aimé demander à Thiphaine si elle serait capable de dire les yeux dans les yeux aux Kanaks qui sont intervenus au début de la soirée de soutien aux Soulèvements de la terre la veille, imposant dans le chapiteau une émotion et un respect unanime (le chapiteau entier s'est levé pour saluer l'intervention poignante, comme toujours, de nos amis kanaks), qu'elle souhaite abolir toute forme d'élevage ? Aurait-elle été capable de soutenir leur regard en affirmant cela ? Eux qui sont un peuple dont le respect et le lien avec la terre et toutes les formes non-humaines de vies qui la peuplent ne sont plus à démontrer, ce lien et ce respect si puissant qu'il transpire de chaque parole qui sort de leurs bouches ? Car ce peuple parmi tant d'autres dont le respect avec toute forme de vies devrait servir d'exemple à nos sociétés occidentales humano-centrées est un peuple de chasseur.euse.s, agriculteur.trice.s et éleveur.euse.s. C'est d'ailleurs de ces « peuples premiers » dont les militants et militantes occidentaux.ales pour le respect du vivant s'inspirent. Ils et elles reprennent leurs totems, s'approprient leur vocabulaire, sont inspiré.e.s par leur modes de vie. Alors comment peuvent-ils.elles condamner l'élevage ?

Condamner les usines à viande, j'applaudis des deux mains (et la Confédération Paysanne aussi !) ! Ne pas avoir envie de manger de viande, de tuer un animal pour se nourrir, je respecte. Mais condamner l'élevage dans toutes ses formes, même l'élevage paysan, pour l'éleveuse que je suis, c'est incompréhensible. Je trouve cette pensée blanche, occidentalocentrée et méconnaissante de ce qu'est vraiment l'élevage paysan. J'ai l'impression que nous avons besoin de nous rencontrer, de prendre de la hauteur, de sortir de l'Occident, d'observer les liens que peuvent avoir les éleveur.euse.s paysan.ne.s avec leurs animaux, à l'étranger mais aussi en France avec les éleveur.euse.s qui se battent pour pouvoir de nouveau abattre eux.elles même leurs animaux avec moins de stress et de souffrance sur leur propre ferme par exemple, d'éprouver ce lien si difficile à expliquer par les mots.

J'espère profondément une prochaine rencontre avec des antispécistes ouverts à la discussion pour creuser encore et encore la question, pour l'essorer des mauvais arguments et clichés qui peuvent être donnés de part et d'autre, pour mieux se comprendre et pourquoi pas vivre côte à côte sans se dénoncer les un.e.s les autres ?

Morgane Blanc

## UN FURIEUX VENT D'ESPOIR ?

### FACE À LA TEMPÊTE RÉPRESSIVE ET NÉOLIBÉRALE NOUS VOULIONS CO-ORGANISER UN ÉVÉNEMENT POUR NOUS RETROUVER, ÉLABORER ENSEMBLE DES STRATÉGIES POUR LA SUITE, DES SOULÈVEMENTS DES TERRES, DES VILLES, DES SOULÈVEMENTS DÉTER ! TOUS CELA, 50 ANS APRÈS LE DÉBUT DE LA LUTTE SUR LE LARZAC, 20 ANS APRÈS LES DÉBUTS DE LA LUTTE CONTRE LA MONDIALISATION.

Durant 4 jours, c'est une ambiance joyeuse et bienveillante qui a régné sur le site. Les barnums et chapiteaux des conférences, ateliers, tables-rondes et formations étaient tous pleins, malgré le vent froid. Nous avons appris beaucoup de concrets de la dizaine de thématiques abordées qui se sont organisées en 175 temps. La Confédération Paysanne s'est affirmée dans beaucoup de ces conférences et tables-rondes comme sur la sécurité sociale de l'alimentation, dans le débat sur l'artificialisation des terres, sur le photovoltaïsme sur terres agricoles et forestières, dans un débat sur l'antispécisme et pour conclure dans un incroyable temps sur le prendre soin de nos Communs... Il y a eu un extraordinaire échange de connaissances, animé et présenté par des conférenciers de qualité, de tout univers ; universitaires, paysan.nes, juristes, avocat.e.s, etc.

Il y a eu aussi des assemblées des luttes, qui se sont soldées par des échanges et des consolidations des luttes, mais aussi un calendrier des luttes à venir, que ce soit contre le photovoltaïsme sur terres agricoles et forestières, contre le nucléaire, contre les méga-bassines, contre les constructions d'autoroute, contre les entrepôts, contre l'artificialisation des terres... ainsi qu'une assemblée dédiée aux Soulèvements de la Terre. Il y a eu le village associatif, où de nombreuses organisations tenaient leur stand contre le vent, au gré des discussions. Les participants sont venus de toute la France. Les retours des participants sont unanimes : c'était génial et revigorant et la qualité des conférences était épatante. Combien nous ont fait le retour d'un « *Wawou ça m'a remotivé, je vais lancer l'idée là où je vis !* ». C'est dans ce bouillonnement de cerveaux que pendant 4 jours plus de 7000 personnes se sont rencontrées et retrouvées. Combien d'idées ont été transmises ? Combien d'idées verront le jour, ici et là ?

Rappelons que si la lutte du Larzac a été gagnée, c'est en partie par sa couverture médiatique. Aujourd'hui nos luttes sont mal médiatisées dans les médias de masse. Quand ils couvrent la lutte contre les méga-bassines, ils dénoncent les violences, la nôtre évidemment, mais ils ne parlent pas des milliers d'arbres plantés, on ne parle pas de la demande de moratoire, on ne parle pas du fond. Au pôle média des *Résistantes* se sont des médias convaincus et quelques médias de masse qui ont diffusé des informations sur l'événement. La couverture média-

tique a été dans son grand global positive, et les articles parlent du fond des luttes. Cet événement aurait-il fait changer la donne de certains journaux ? Auront-ils un autre œil lors de leur prochaine présence dans nos luttes ?

De nombreux paysan.ne.s de la Confédération Paysanne ont œuvré pour que ces rencontres soient possible : engagé.e.s dans l'organisation ou en tant qu'intervenant.e.s, mais aussi en étant bénévoles, en prêtant leurs terres, en assurant le soutien logistique (merlot, tracteur, tonne à eau...), en assurant l'approvisionnement alimentaire et en assurant bien sûr une présence avec un stand d'info et grillades (environ 2000 personnes nourries aux grillades de nos fermes). Les cantines ont été au rendez-vous, assurant 22000 repas avec une grande majorité de légumes bio locaux et paysans. Le marché

paysan a battu son plein le samedi et le dimanche. Les bars ont vendu des bières, sirops et vins locaux. Bref, la nourriture paysanne n'a pas manqué !

Malgré la rudesse de l'organisation, malgré les conditions climatiques extrêmes, les urgences, les galères, nous avons tenu le pari. Le pari de redonner un peu d'espoir... un peu d'espoir à nos luttes, un bel espoir pour changer la donne. Une seconde édition serait-elle dans les tuyaux ?

Rien n'aurait été possible sans les Faucheurs et Faucheuses volontaires d'OGM, l'association Terre de Lutte, les artistes, mais aussi sans les 800 bénévoles... et la Confédération Paysanne de l'Aveyron.

Sara Melki et Sascha Vue, co-portes-paroles de la Confédération Paysanne Aveyron



Les porte-paroles de la Confédération Paysanne Aveyron ont appelé à faire bloc et résister. (Photo : © David Richard / Reporterre)

# ÉLECTIONS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

**Cette rentrée syndicale marque aussi le début de la campagne pour les élections professionnelles de janvier 2025. Sans être obnubilés par cette échéance, nous allons commencer à construire collectivement notre campagne, nos objectifs et nos stratégies.**

Ce moment est important dans la vie des équipes syndicales, il peut être porteur de dynamique, d'actions créatives sur nos territoires et permet de visibiliser nos propositions et nos victoires.

Evidemment il marque pour 6 ans l'audience de notre syndicat dans le monde agricole et auprès du gouvernement à l'heure de pousser des politiques en faveur de l'agriculture paysanne.

Cette élection définit aussi une grande partie des financements de nos Confs locales et nationale.

**C'est pour cela que le comité national a décidé que le comité de pilotage (COPIL) « élections professionnelles » puisse intégrer un délégué de chaque département.**

La personne mandaté pour le COPIL n'est pas nécessairement au comité départemental, ni la tête de liste ni même sur la liste mais une personne motivée pour faire circuler les infos et contribuer à la stratégie à mettre en place.

Le 1<sup>er</sup> COPIL est prévu jeudi 28 septembre à Bagnole (ou en visioconférence) et sera particulièrement important et stratégique. Il y aura 4 COPIL d'ici à l'été 2024.

Merci de nous dire si vous souhaitez vous investir sur ce sujet et participer à ces comités : [confaveyron@wanadoo.fr](mailto:confaveyron@wanadoo.fr)

Par ailleurs si vous souhaitez être sur la liste, vous pouvez aussi nous en faire part dès aujourd'hui !



# UNE COORDINATION NATIONALE CONTRE LES CENTRALES PHOTO-VOLTAÏQUES SUR LES TERRES AGRICOLES NATURELLES ET FORESTIÈRES

**Lors des Résistantes, une coordination des organisations en luttés contre ces centrales a vu le jour, à l'initiative de la Conf' Aveyron.**

Des ces échanges est née une déclaration commune, cosignée au 19 septembre par 171 organisations, elle sera publiée par Médiapart. Alors que cette déferlante pourrait toucher des centaines de milliers d'hectares en France, parmi les signataires actuels on retrouve, outre les Conf' Aveyron et nationale, une dizaine de comités départementaux, une vingtaine de comités des *Soulèvements de la Terre*, une quinzaine d'*Attac*, des *Amis de la Terre*, mais aussi le *Syndicat National de l'Environnement FSU*, et tous les collectifs qui luttent sans relâche contre ces projets.

Comtal - zone majeure de biodiversité dans le centre-ouest Aveyron selon l'Autorité environnementale de l'Occitanie. Alors que la CDPENAF et la commune se sont prononcées 2 fois contre, que 56 organisations locales et nationales, le propriétaire des Décathlon et autres Kiabi persiste à vouloir détruire des pâturages extensifs, à les remplacer par des cultures électriques en les couvrant de tonnes de métaux par hectares. Rappelons que nous défendons un rapport sensible au monde qui nous est primordial, et que notre métier n'est pas de cultiver des kilowatts mais de produire une alimentation saine et de qualité dans un cadre de vie et de travail qui soit construit avec toutes et tous.

En Aveyron, c'est Mulliez/Voltaia qui vient défigurer le Causse

## BULLETIN D'ADHÉSION 2023

### Cotisations

- Cotisation de base + abonnement à l'Info Paysanne (trimestriel) : 70 €
  - Cotisation minorée\* + abonnement à l'Info Paysanne (trimestriel) : 40 €
- \* : Porteur de projet, retraité, paysan en difficulté

- Conjoint ou associé supplémentaire : nombre de personne(s) supplémentaire(s) ..... x 30 €
- Don : ..... €

### Abonnement aux journaux

- L'Info Paysanne (départemental, trimestriel) : 20 € / an
- Campagnes Solidaires (national, mensuel) : 37 € / an

Total : ..... €

Je souhaite un reçu

Message :

### Faites un don !

Nous vous proposons, par exemple, de reverser à la Conf' Aveyron 1 % de vos aides PAC.

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Date de naissance : ..... / ..... / .....  
 Homme  Femme  Non-binaire  
 Nouvel.le adhérent.e  Retraité.e  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : .....  
 Téléphone(s) : .....  
 Courriel : .....@.....  
 Production : .....  
 Date + Signature

# RENCONTRES DES PAYSANNES

**LES 16 & 17 NOVEMBRE AU SIÈGE DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE À BAGNOLET, SE TIENDRA LA RENCONTRE DES PAYSANNES DE LA CONF', ORGANISÉE PAR LA COMMISSION FEMMES.**

**Défendre nos droits sociaux,  
 Porter un écoféminisme paysan  
 Lutter contre les violences : Partager nos vécus  
 Inventer nos slogans et nos chansons  
 Construire les suites de la commission femmes  
 Fêter nos victoires et se donner de la force ...**

## PROGRAMME

### JEUDI 16 NOVEMBRE

#### Matin

9h accueil petit déjeuner.  
 Début à 10h.

- Temps pour se rencontrer, se connaître.
- Échange et partage avec Céline Bessière et Sybille Golac, autrices de l'ouvrage : « *Le genre du capital* ». Faire résonner leur travail d'enquête avec nos situations pour construire ensemble notre défense syndicale !

#### Après-midi

- Ateliers : À construire ensemble !  
 Inventer nos slogans et nos chansons  
 Échange de pratiques sur nos fermes  
 Défendre nos droits sociaux  
 Lutter contre les violences  
 Poser et porter sa voix...

- Mutualisation des activités des Conf' départementales et groupes femmes dans les territoires / Lien avec la commission femmes nationale.

#### Repas et SOIRÉE FESTIVE

### VENREDI 17 NOVEMBRE

#### Matin

Début à 9h.

- Pour un écoféminisme paysan Face au capitalisme et au patriarcat, proposer nos alternatives concrètes et désirables ! Arpentage et autres outils
- Construire ensemble la suite des travaux de la commission femmes.

#### Après-midi

- Pratique de l'autodéfense-verbale et physique avec une intervenante extérieure.  
 Identifier des situations de violence  
 Faire respecter ses limites  
 Découvrir ses capacités d'action

**PAYSANNES,  
 RETROUVONS-NOUS  
 POUR ÉCHANGER,  
 CONSTRUIRE,  
 SE RENFORCER,  
 SE NOURRIR !**

### INFOS PRATIQUES :

- Frais de transport, d'hébergement et de repas pris en charge.
- Lieu : Confédération paysanne nationale, 104 rue Robespierre, Bagnole (93)
- Informations et inscription :  
 ☎ Suzie Guichard, 06 15 52 22 40  
 ✉ [sguichard@confederationpaysanne.fr](mailto:sguichard@confederationpaysanne.fr)
- Lien pour s'inscrire : <https://framaforms.org/16-et-17-novembre-2023-rencontre-des-paysannes-de-la-conf-1680688274>

**Covoiturage possible à partir de l'Aveyron : nous contacter**



# MUTUALISATION DES RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES FERMES AVEC VALORISATION DE LA LAINE

La Confédération paysanne souhaite impulser la création de références technico-économiques pour les fermes ayant un volet d'activité laine, afin de disposer de repères pour les institutions et les gens en parcours d'installation / création d'atelier.

La première étape, c'est de recueillir tout ce que vous avez en la matière. Nous prenons absolument toutes les données

chiffrées que vous pourriez avoir sur les fermes ayant une activité lainière et nous trierons ensuite.

Les résultats de cette mutualisation seront partagés, sauf pour les documents que vous nous indiquez être confidentiels.

Contactez-nous par mail :

✉ [confaveyron@wanadoo.fr](mailto:confaveyron@wanadoo.fr)

## CINÉMA

« **LES CROQUANTES** » FRANCE 2022 - 60 MIN

**Le jeudi 28 septembre à 20h, projection-rencontre au cinéma le Familial à SAINT-AFFRIQUE (3 rue Frangi et Ortega).**

Organisé par l'association Idées Saint-Affrique et les Films Hector Nestor.

**Le mercredi 27 septembre à 21h, à RIEUPEYROUX au cinéma Espace Gilbert Alauzet.**

Organisé par l'URQR Université Rurale Quercy Rouergue avec Les films Hector Nestor. Si vous ou des agricultrices voulez témoigner sur vos propres réseaux d'agricultrices, ce serait vraiment intéressant ! Contact au 06 73 67 56 45 pour en savoir plus.

Le documentaire de Tesslye Lopez et Isabelle Mandin suit 10 agricultrices de Loire-Atlantique qui échangent et se forment dans un groupe en non-mixité, pour s'émanciper et faire entendre leur voix en milieu rural.

Le film est là pour parler de femmes agricultrices, de leur intimité qui se mêle souvent à la vie professionnelle, dans une exploitation agricole sans doute encore plus qu'ailleurs. Le film est aussi là pour les rendre visibles : non, elles ne sont pas forcément conjointes d'agriculteurs ; oui, elles peuvent aussi être cheffes d'exploitation. Pendant trois ans, dix agricultrices de Loire-Atlantique ont accepté d'échanger devant leur caméra et d'être filmées dans leur quotidien. Elles font partie du « groupe femmes » du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) du département. Créé en 2013, ce groupe accueille aussi bien des jeunes exploitantes que certaines bientôt sur le point de prendre leur retraite. Il est devenu leur espace de liberté. Elles y puisent de la force pour se sentir légitimes au quotidien dans leur métier. Et affirmer haut et fort qu'elles sont bien là.

En présence de certaines agricultrices et d'une des réalisatrices !

Venez nombreux-ses !



## L'INFO PAYSANNE

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION  
DANS LES CAMPAGNES

Rédaction et impression :

ASPIC 7 côte d'Olemps, 12510 Olemps

Tél. : 05 65 67 44 98

Directeur de publication :

Jacques Debarros

Mise en page :

Muriel Flouriot

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2023

CPPAP : 1122G80085

ISSN : 2495-8387

Abonnement

1 an : 30 € (20 € pour les adhérents de la Conf'12) ; prix au numéro : 5 €.

**P7**  
mo  
LA POSTE

Déposé le  
19/09/2023  
À distribuer  
avant le  
26/09/2023



**CONFÉDÉRATION PAYSANNE  
DE L'AVEYRON**

Maison des Paysans  
7 côte d'Olemps - 12510 Olemps

[confaveyron.org](http://confaveyron.org)  
[facebook /confaveyron](https://www.facebook.com/confaveyron)